

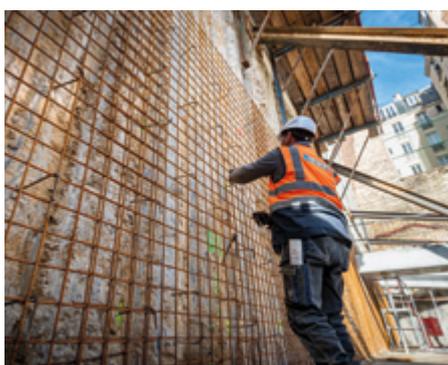
LE JOURNAL

LES ATELIERS

VAUGIRARD

DESSINER LA VILLE DE DEMAIN

N°5 | JUIN 2020



L'ÉVÉNEMENT

COUP D'ENVOI DE LA CONSTRUCTION DE L'ATELIER DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Le 19 février 2019, après plus de deux ans de travaux préparatoires, la première pierre des nouveaux Ateliers Vaugirard était posée et le début du gros œuvre commençait. Aujourd'hui, la troisième étape des travaux de construction est en cours.

Des fondations ancrées à 25 mètres de profondeur

Les premiers mois de l'année 2019 furent consacrés à la réalisation des fondations du nouvel Atelier de Maintenance des Équipements et des logements. Une entreprise de grande ampleur puisqu'elle a nécessité l'insertion dans le sol de près de 1 200 pieux à 25 mètres de profondeur sur tout le pourtour de la parcelle.

L'objectif : constituer le mur de soutien permettant la construction de l'ensemble du futur îlot urbain bâti de part et d'autre d'une nouvelle rue.

6 mois de terrassement

Les travaux de terrassement se sont ensuite déroulés tout au long de la deuxième partie de l'année. Une étape qui a nécessité la mise en place d'un protocole rigoureux pour réduire autant

que possible la circulation de camions dans le quartier. Au total 35 000 m³ de terre ont été évacués du site et traités.

Place à la construction

Couche après couche, le nouveau quartier mixte de logements et d'infrastructures industrielles se construit avec la réalisation des deux niveaux de parking en sous-sol et du socle industriel.

L'AMBITION

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE ET INSTANCES DE DIALOGUE : TOUS INVESTIS POUR UN CHANTIER RESPONSABLE

RATP Real Estate et les titulaires du marché en charge des travaux de restructuration des Ateliers Vaugirard s'engagent pour limiter l'impact du chantier sur son environnement.

La Charte chantier à faible impact environnemental, document de référence du projet

RATP Real Estate intègre dans ses pratiques professionnelles et dans celles de l'ensemble de ses fournisseurs, un volet environnemental qui s'appuie sur des pratiques d'écoconception, de sobriété, de confort et de santé pour les futurs utilisateurs mais aussi pour les riverains pendant les travaux. Les titulaires des marchés, en charge de la réalisation du projet des Ateliers Vaugirard, s'engagent à appliquer les règles de la Charte chantier à faible impact environnemental mise en place par RATP Real Estate. 6 engagements, déclinés en mesures concrètes, imposent aux constructeurs des nouveaux Ateliers Vaugirard des normes strictes.

Une attention particulière à la gestion des déblais et de l'eau

La phase de terrassement de l'Atelier de Maintenance des Équipements a nécessité l'évacuation et le retraitement de l'équivalent de 10 piscines olympiques de terres, ce qui représente près de 70% des déchets du chantier.

À l'issue d'analyses en laboratoire, des filières d'évacuation des déblais ont été définies et un système de tri a été mis en place. En fonction de leur qualité, les terres sont acheminées dans différents points de collecte d'Île-de-France pour y être traitées et le cas échéant recyclées et réutilisées.

La RATP favorisant des circuits de proximité, une partie des terres issues du chantier des Ateliers Vaugirard est utilisée pour alimenter les chantiers de ses ouvrages mais aussi de logements,



de voies publiques ou le réaménagement de carrières de la région. Un système de récupération et de retraitement de l'eau utilisée notamment pour le lavage des roues des camions en sortie de chantier, permet également de limiter le recours à l'eau potable.

La qualité des eaux souterraines est par ailleurs surveillée régulièrement pendant toute la durée des interventions de terrassement, de manière à s'assurer de l'absence d'impact des travaux sur les eaux souterraines.

De l'engagement environnemental à la responsabilité sociale

À l'écoute des questions, voire des inquiétudes des riverains du chantier, les équipes du Groupe RATP organisent

régulièrement des comités de suivi à l'occasion desquels ils présentent un point d'avancement du projet. C'est aussi l'occasion de témoigner des mesures mises en place en matière de responsabilité environnementale et de limitation des nuisances. Parmi les sujets abordés lors du 9^e comité de suivi du 21 novembre 2019, figuraient les nuisances sonores et les solutions mises en place pour les réduire : 7 capteurs de bruit permettant de suivre l'évolution du volume sonore ont été installés. Le samedi, seules les activités les moins bruyantes sont réalisées. La circulation des camions a été réorganisée pour limiter les manœuvres entraînant le déclenchement des avertisseurs sonores de recul.

Photo février 2020



L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT MISE À JOUR

En juin 2020, l'étude d'impact sur l'environnement de la restructuration des Ateliers a été actualisée. La conception de l'Atelier de Maintenance des Trains a ainsi été prise en compte. Cette étude permet d'identifier les enjeux environnementaux et dote le maître d'ouvrage d'un outil d'aide à l'élaboration d'un projet respectueux de l'environnement. Elle sera accessible à tous sur le site de l'Autorité environnementale au second semestre 2020.

INFO COVID-19

Conformément aux directives gouvernementales, la RATP applique sur ses chantiers les recommandations contenues dans le guide de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19. Ce guide a reçu l'agrément des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail.



PERSPECTIVES

LE PROJET DE NOUVEL ATELIER DE MAINTENANCE DES TRAINS SE PRÉCISE

Alors que le nouvel Atelier de Maintenance des Équipements s'élève progressivement sur la moitié ouest du site, la restructuration de l'Atelier de Maintenance des Trains (AMT), à l'est, se prépare. Le projet en est encore à sa phase de conception générale, mais déjà les grandes lignes se dessinent.

Au cœur du projet, un objectif : disposer d'un Atelier de Maintenance des Trains moderne, intégré dans un environnement urbain dense et surtout adapté à l'entretien du nouveau matériel roulant MF19. Conçu par Alstom-Bombardier, il entrera en service à partir de 2026 sur la ligne 12 ; après avoir équipé les lignes de métro 3bis, 7bis et 10. Concrètement, les 9 voies de maintenance seront entièrement démontées et remplacées par 5 nouvelles voies, plus une dédiée à la maintenance des bogies, ces châssis situés sous les trains et sur lesquels sont fixés les essieux et les roues. L'écart plus important entre chacune des futures voies permettra la maintenance des nouveaux trains par le flanc et non plus uniquement par dessous, comme c'est le cas pour le matériel roulant actuel.

De manière à assurer l'entretien des trains de la ligne 12, toujours en service pendant les travaux, le chantier se déroulera en trois étapes.

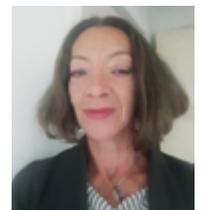
Dans un premier temps, une nouvelle voie sera construite et mise en service sur le parking du site situé au nord-est de la parcelle. Les 6 voies de maintenance les plus au nord du site seront ensuite retirées et remplacées par 3 nouvelles. Elles entreront en activité avant le démarrage de la troisième étape : le retrait des 3 dernières voies et leur remplacement, au sud de la parcelle, par 2 autres.

Seule solution pour assurer la continuité d'exploitation de la ligne 12 sans interruption, le respect de ce phasage constitue le point clé du projet.

Cette adaptation du site aux exigences du nouveau matériel roulant s'accompagne d'une mise aux normes de l'installation ferroviaire et la mise en œuvre de dispositifs de réduction des émissions sonores et vibratoires avec notamment l'installation d'un tapis anti-vibratile sous le faisceau de voies du site, au bénéfice des riverains comme des agents qui travaillent sur place. Moderne, adapté, le nouvel AMT offrira aussi de meilleures conditions de travail aux agents. Le confort thermique sera amélioré et les tâches manuelles rendues moins physiques grâce à l'intégration de ponts roulants facilitant le déplacement du matériel lourd.

LA VIE DU CHANTIER

3 QUESTIONS À PATRICIA GAUCHON, CHEFFE DE PROJET DE L'AMT, GROUPE RATP



Quel est le principal défi à relever pendant les travaux de l'AMT ?

Maintenir l'activité partielle de l'AMT pour assurer l'exploitation du réseau de transport pendant les travaux constitue un enjeu de taille auquel nous nous préparons. Les contraintes sont en effet nombreuses : le site est exigu et imbriqué avec l'Atelier de Maintenance des Équipements en cours de construction et le contexte urbain impose des contraintes architecturales fortes.

Quand le coup d'envoi des travaux sera-t-il donné ?

Des travaux préparatoires sur le faisceau de voies et de relogement de fonctions débuteront fin 2020 en amont de la phase de démolition. Les travaux de restructuration seront ensuite lancés courant 2022. Chacune des 3 phases de travaux durera 2 ou 3 ans, les travaux de l'AME n'étant pas terminés au démarrage de ceux de l'AMT.

Le nouvel AMT accueillera-t-il des projets connexes non industriels ?

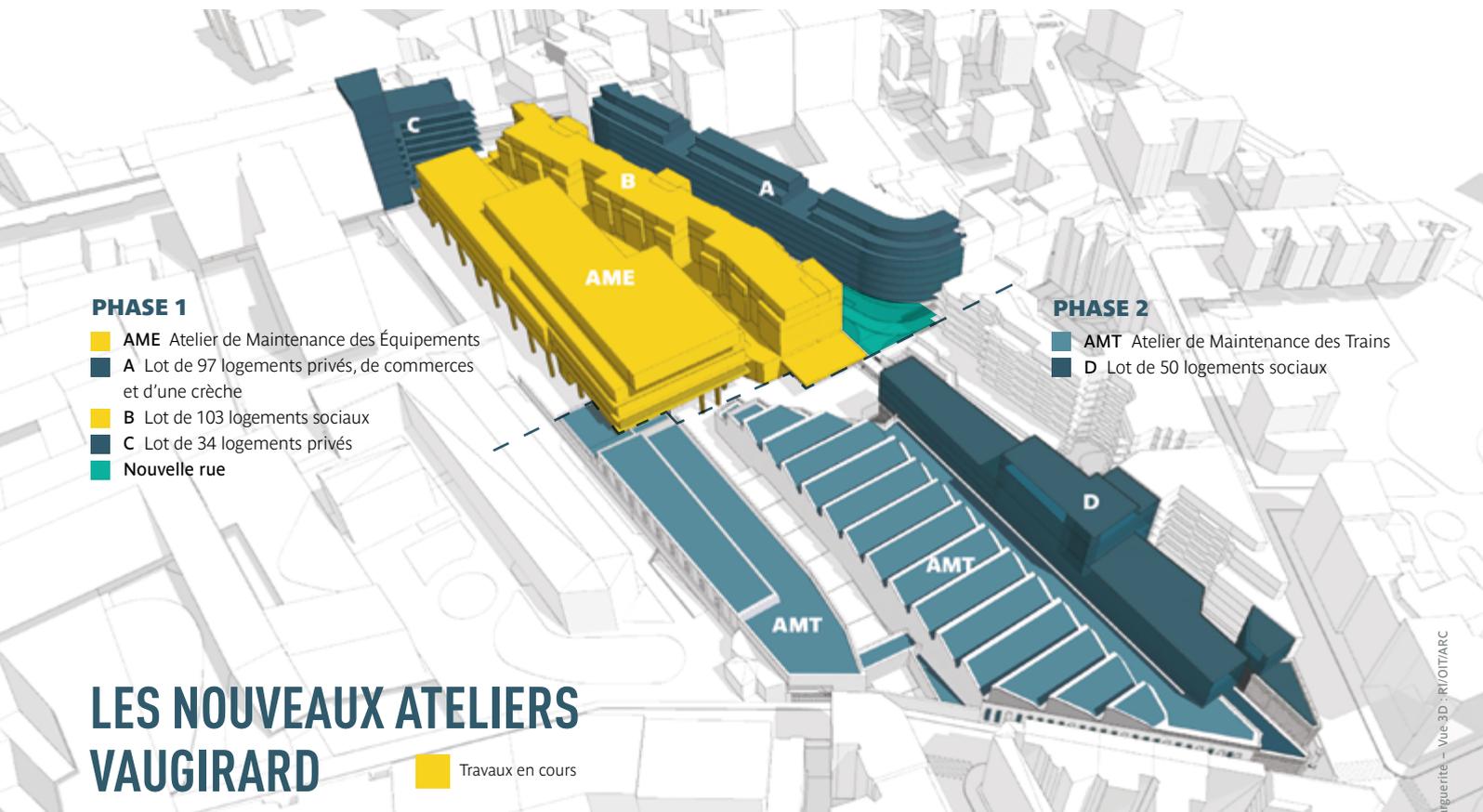
Oui, comme l'Atelier de Maintenance des Équipements, à l'ouest, la restructuration de l'AMT est un projet mixte alliant la construction d'infrastructures industrielles à la création de logements. C'est l'enjeu supplémentaire de l'opération et un travail important a d'ores et déjà été mené sur les interfaces entre les deux projets.

LES ATELIERS RATP

La RATP développe depuis plusieurs années une stratégie d'insertion urbaine de ses sites industriels. En partenariat avec la Mairie de Paris, l'entreprise reconstruit et modernise ses centres bus et ateliers de maintenance métro afin de les intégrer dans des ensembles verticaux audacieux qui accueillent des logements, des bureaux, des commerces, des équipements publics, des espaces verts... mixant ainsi les usages et les populations.



2,3 hectares restructurés en 2 temps. Le site accueillera dans sa Phase 1, un nouvel Atelier de Maintenance des Équipements (AME) et 3 lots de logements privés ou sociaux, autour d'une nouvelle rue. La Phase 2, portera sur la reconstruction de l'Atelier de Maintenance des Trains (AMT) de la ligne 12 et la construction d'un quatrième lot de logements.



PHASE 1

- AME Atelier de Maintenance des Équipements
- A Lot de 97 logements privés, de commerces et d'une crèche
- B Lot de 103 logements sociaux
- C Lot de 34 logements privés
- Nouvelle rue

PHASE 2

- AMT Atelier de Maintenance des Trains
- D Lot de 50 logements sociaux

LES NOUVEAUX ATELIERS VAUGIRARD

■ Travaux en cours

PHASE 1	Travaux préparatoires	Début du gros œuvre, fondations, terrassement	Début de la construction de l'AME et du lot B	Début de la construction des lots A et C	Mise en service de l'AME et livraison du lot B	Livraison du lot C	Livraison du lot A	PLANNING PRÉVISIONNEL					
	2016 - 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
PHASE 2			Travaux préparatoires (début 4 ^e trimestre 2020)		Travaux de construction (livraison mai 2029)								
LOT D					Démarrage des travaux (4 ^e trimestre)		Travaux de construction		Livraison (3 ^e trimestre)				



Des entreprises du groupe RATP

Pour en savoir plus : www.lesateliersvaugirard.fr

LES ATELIERS

VAUGIRARD

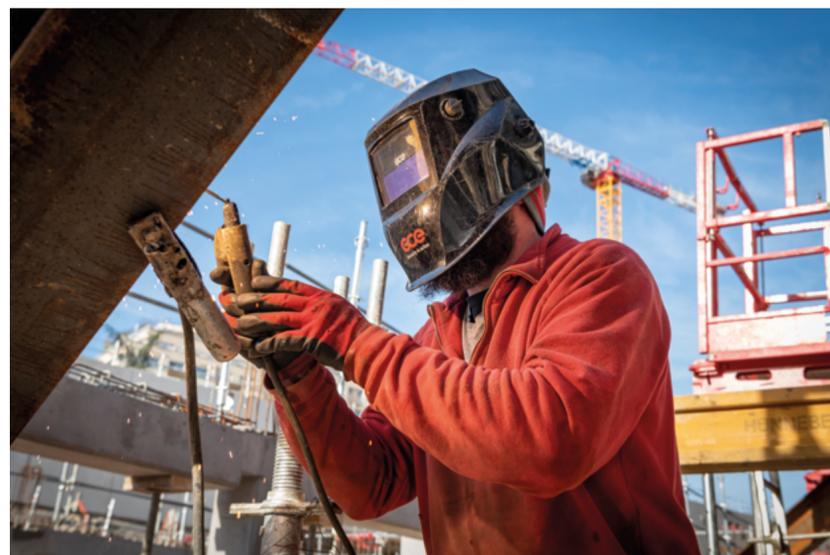
1200 PIEUX
FORÉS À 25 MÈTRES
DE PROFONDEUR



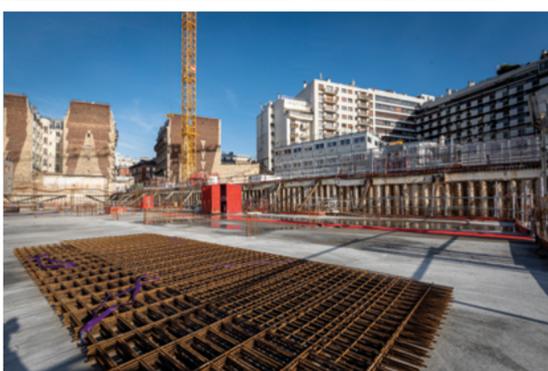
LE CHANTIER EN 2019 - 2020



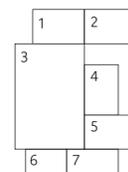
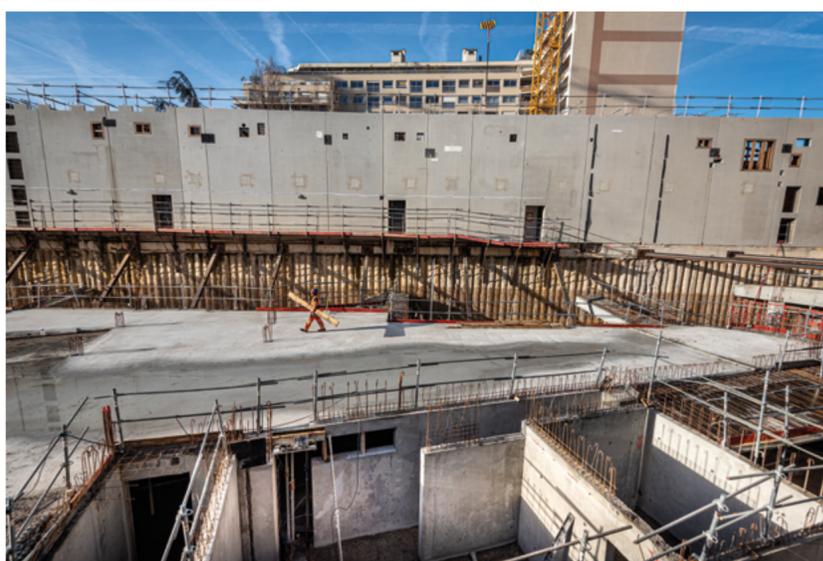
3 GRUES
D'UNE HAUTEUR
DE 30 À 50 MÈTRES



**PRÈS DE
252 TONNES**
DE POUTRES
MÉTALLIQUES
POUR L'ÂME



35 000 M³
DE TERRE EXCAVÉS



Photos
1 : RATP - Bruno Marguerite
2, 3, 4, 5, 6, 7 : Gérard Rollando